

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Publication des résultats des élections médicales

Bruxelles, le 4 juillet 2018.

L'ABSyM remercie tous les consœurs et confrères qui ont voté pour elle. Parfois, ils ont dû déployer de grands efforts.

Malgré les incertitudes concernant le fonctionnement du système de votes, illustré par des centaines de plaintes que l'ABSyM a reçues, malgré le faux départ informatique de l'INAMI du 7 juin et le redémarrage difficile avec une perte démontrée de +/- 370 voix déjà émises, malgré la mauvaise et très lente distribution du courrier par poste simple des « tokens », malgré la grande instabilité du système informatique avec des indisponibilités de quelques minutes à plus d'une heure, malgré tout cela, l'ABSyM veut encore croire que l'INAMI ne voulait ni exclure les syndicats de médecins comme partenaire pertinent, ni réduire leur impact sur la politique de santé, ni réaliser des économies non annoncées sur les subsides alloués aux syndicats médicaux.

L'ABSyM est néanmoins particulièrement déçue de la manière dont cette longue campagne électorale a été organisée par l'INAMI avec comme conséquence que moins d'un quart des ayants droits de vote (soit 50.612 médecins dont 31.157 spécialistes, y compris les médecins spécialistes en formation et 19.455 médecins généralistes, y compris les médecins généralistes en formation) n'a pu exprimer son vote : seulement 12.139 médecins soit, 23,98 % y sont parvenus. L'ABSyM souhaite, avec l'INAMI, trouver de meilleures modalités d'organisation pour les élections syndicales de 2022 et ce, principalement pour augmenter le taux de participation.

Avec 24,61% chez les généralistes, 84,29% chez les spécialistes et un total de 57,81% de votes, l'ABSyM est incontestablement la grande gagnante de cette course aux obstacles.

Grâce à ce résultat, l'ABSyM obtient à nouveau la majorité absolue de 7 sièges sur 12 à la commission nationale médico-mutuelliste et donc un siège en plus pour les généralistes.

Au comité de l'assurance, la situation reste identique.

Bien que l'ABSyM soit désabusée par le faible taux de participation aux élections médicales, elle se dit extrêmement satisfaite des résultats.

Heureusement que ce faible taux est inversement proportionnel au taux croissant de nos affiliés. A nos membres et aux nouveaux membres potentiels – tous les médecins sont bienvenus à l'ABSyM – nous continuerons à mettre tout en œuvre pour défendre vos intérêts légitimes ainsi que ceux des patients.

Dr Marc MOENS
Président

ELECTIONS MEDICALES : PARTICIPATION

	1998			2002			2006			2010		
	Envoyé	Reçu		Envoyé	Reçu		Envoyé	Reçu		Envoyé	Reçu	
		Abs.	%		Abs.	%		Abs.	%		Abs.	%
Médecins-généralistes	16.919	11.755	69,5	17.872	10.341	57,9	17.832	8.031	45,03	17.904	9.149	51,10
Spécialistes	20.464	14.659	71,6	22.218	12.241	55,1	24.038	11.398	47,42	25.747	12.160	47,23
Total	37.383	26.414	70,7	40.090	22.582	56,3	41.870	19.429	46,4	43.651	21.309	48,82

Tableau 1

ELECTIONS MEDICALES : PARTICIPATION (suite)

	2014			2018		
	Envoyé	Reçu		Envoyé	Reçu	
		Abs.	%		Abs.	%
Médecins-généralistes	18.266	7.852	42,99	19.518	5.385	27,59
Spécialistes	28.083	9.548	34,00	31.094	6.754	21,72
Total	46.349	17.400	37,54	50.612	12.139	23,98

Suite Tableau 1

ELECTIONS MEDICALES : RESULTATS

	1998		2002		2006		2010		2014		2018	
	absolu	%	absolu	%	absolu	%	absolu	%	absolu	%	absolu	%
TOUS LES MEDECINS												
ABSyM	17.737	67,15	13.568	60,08	12.939	66,6	13.466	63,19	9.597	55,16	7.018	57,81
CARTEL	8.381	31,73	8.336	36,91	5.713	29,4	5.628	26,41	3.907	22,45	2.964	24,42
AADM	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	3.603	20,71	2.037	16,78
Blanc	182	0,69	208	0,92	424	2,18	2.040	9,57	176	1,01	120	0,99
Non-valable	114	0,43	470	2,09	353	1,82	175	0,82	117	0,67	-----	-----
TOTAL GENERAL	26.414	100	22.582	100	19.429	100	21.309	100	17400	100	12.139	100,00

Tableau 2

ELECTIONS MEDICALES : RESULTATS

	1998		2002		2006		2010		2014		2018	
	absolu	%	absolu	%	absolu	%	absolu	%	absolu	%	absolu	%
Médecins-généralistes												
ABSyM	4.665	39,69	2.908	28,12	3.224	40,14	3.489	38,14	1.902	24,22	1.325	24,61
CARTEL	6.937	59,01	7.148	69,12	4.255	52,98	3.806	41,6	2.554	32,53	2.160	40,11
AADM	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	3.300	42,03	1.853	34,41
Blanc	90	0,77	81	0,79	246	3,06	1.744	19,06	62	0,79	47	0,87
Non-valable	63	0,53	204	1,97	306	3,82	110	1,2	34	0,43	-----	-----
TOTAAL	11.755	100	10.341	100	8.031	100	9.149	100	7852	100	5.385	100,00

Tableau 3

ELECTIONS MEDICALES : RESULTATS

	1998		2002		2006		2010		2014		2018	
	absolu	%	absolu	%	absolu	%	absolu	%	absolu	%	absolu	%
Médecins-spécialistes												
ABSyM	13.072	89,17	10.660	87,08	9.715	85,23	9.977	82,05	7.695	80,59	5.693	84,29
CARTEL	1.444	9,85	1.188	9,71	1.458	12,79	1.822	14,98	1.353	14,17	804	11,90
AADM	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	303	3,17	184	2,72
Blanc	92	0,63	127	1,04	178	1,56	296	2,43	114	1,19	73	1,09
Non-valable	51	0,35	266	2,17	47	0,42	65	0,53	83	0,88	-----	-----
TOTAL	14.659	100	12.241	100	11.398	100	12.160	100	9548	100	6.754	100,00

Tableau 4

Elections médicales : résultats et participation - Résumé (en%)

Tous les médecins	1998	2002	2006	2010	2014	2018
Résultats						
ABSyM	67,2	60,1	66,6	63,19	55,16	57,81
CARTEL	31,7	36,9	29,4	26,41	22,45	24,42
AADM	-----	-----	-----	-----	20,71	16,78
Blanc + Non-valable	1,1	3	4	10,39	1,68	0,99
Participation						
	70,7	56,3	46,4	48,82	37,54	100,00

Tableau 5

Elections médicales : Répartition des 12 sièges au sein de la Commission Nationale Médico-Mutualiste

Année	Généralistes			Spécialistes			Total		
	ABSyM	Cartel	AADM	ABSyM	Cartel	AADM	ABSyM	Cartel	AADM
1998	2	4	-----	5	1	-----	7	5	-----
2002	2	4	-----	5	1	-----	7	5	-----
2006	3	3	-----	5	1	-----	8	4	-----
2010	3	3	-----	5	1	-----	8	4	-----
2014	1	2	3	5	1	0	6	3	3
2018	2	2	2	5	1	0	7	3	2

Tableau 6